



HAL
open science

Un complexe thermal de l'Antiquité tardive : le “ Prétoire ” à Aléria (Haute-Corse)

Alain Bouet

► **To cite this version:**

Alain Bouet. Un complexe thermal de l'Antiquité tardive : le “ Prétoire ” à Aléria (Haute-Corse). Gallia - Archéologie de la France antique, 1998, 55, pp.343-363. 10.3406/galia.1998.3006 . hal-01901746

HAL Id: hal-01901746

<https://hal.science/hal-01901746>

Submitted on 16 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

UN COMPLEXE THERMAL DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE

Le « Prétoire » à Aléria (Haute-Corse)

Alain BOUET*

Mots-clés. Corse, Aléria, Antiquité tardive, thermes, citernes, eau.

Key-words. Corse, Aleria, late Antiquity, *thermae*, cisterns, water.

Résumé. Une nouvelle lecture des vestiges dits du « Prétoire » à Aléria permet de reconnaître des thermes du début du IV^e s. après J.-C., édifiés dans le périmètre d'un temple bordant le forum. Les citernes qui l'alimentaient ont été dégagées, autorisant ainsi la restitution de la gestion de l'eau. Ce bâtiment s'inscrit dans la série des édifices thermaux de modeste superficie construits dans l'Antiquité tardive.

Abstract. At Aleria, a new reading of remains called « Prétoire » authorizes to recognize *thermae* dated to the 4th century AD. Near the forum they are built in the precinct of a temple. The cisterns that fed it have been excavated and now the way the water was led is better understood. This building pertains to a series of small *thermae* built in the late Antiquity.

Le site d'Aléria, distant actuellement de 4 km de la mer, se trouve dans la plaine orientale corse, sur un plateau tabulaire de 40 à 60 m d'altitude que dominent trois petites éminences ; il est délimité au nord par un à-pic surplombant le Tavignano. Les fouilles menées depuis presque quarante ans ont mis au jour une partie de la ville romaine (fig. 1) : le quartier central organisé autour de son *forum*, l'amphithéâtre et le rempart. La place comprenait des temples, à l'est et à l'ouest, et elle était bordée par des portiques, au nord et au sud. Sous la colonnade septentrionale,

s'ouvrait la basilique. À l'ouest, s'étendait un vaste portique identifié comme le « Prétoire », au nord duquel un îlot aurait abrité un *balneum*. Les nouveaux relevés réalisés par le Service régional de l'Archéologie de Corse (Leandri, Thernot, 1994)¹, ainsi que l'examen des vestiges actuellement accessibles au public permettent de proposer une autre interprétation concernant le « Prétoire » : celle d'un petit complexe thermal pour lequel l'étendue des dégagements autorise une étude détaillée du mode d'alimentation à l'aide de citernes.

* Institut de recherche Ausonius, Maison de l'Archéologie, Université de Bordeaux III, F-33405 Talence cedex.

1. Nous remercions J. Cesari, conservateur régional de l'Archéologie de Corse, qui nous a autorisé à mener à bien cette étude et a mis à notre disposition les derniers relevés du site réalisés par Fr. Leandri et R. Thernot.

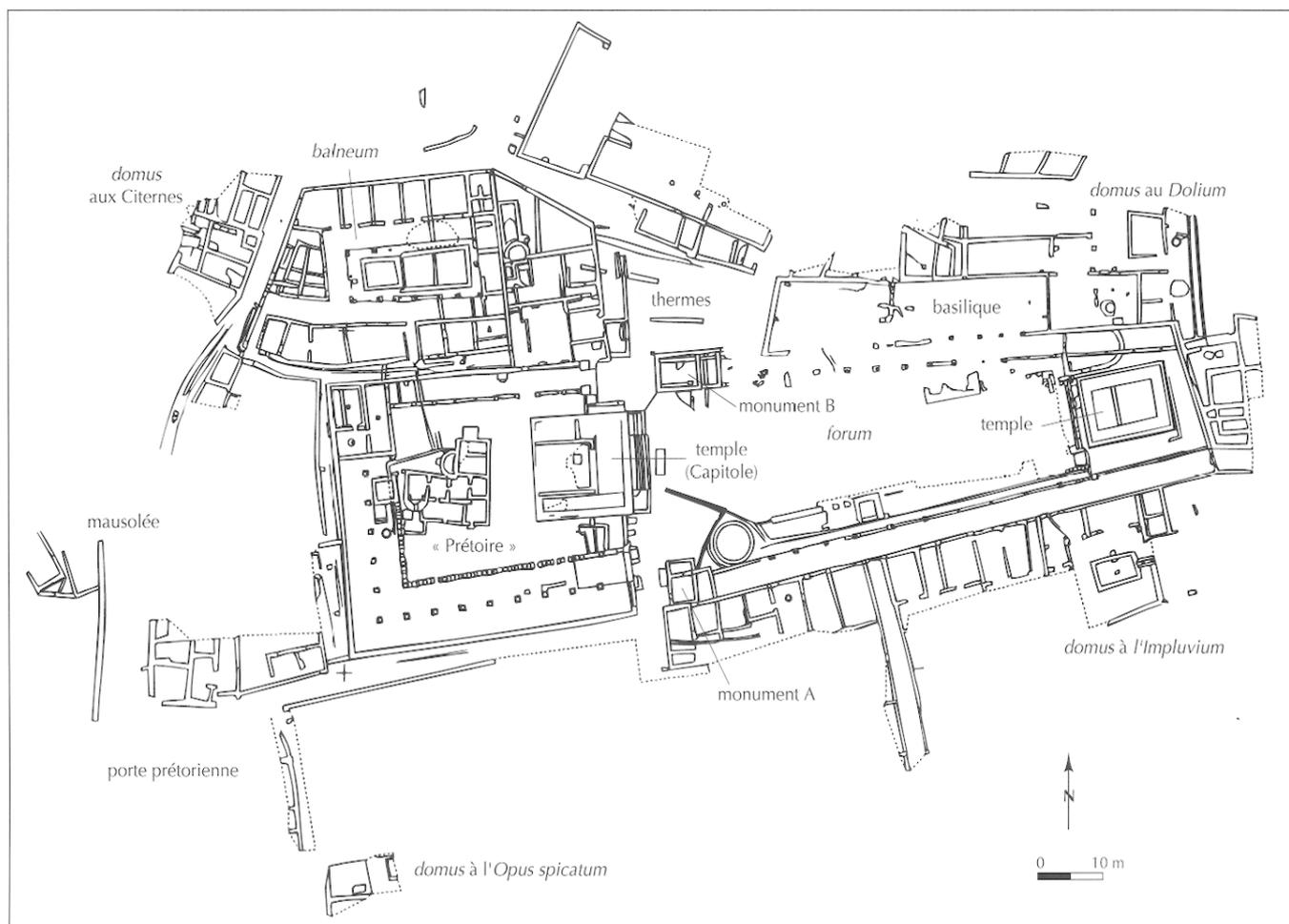


Fig. 1 – Aléria, plan général du quartier du forum (plan : Leandri, Thernot, 1994 ; identification des vestiges : Jehasse, Jehasse, 1993, p. 42).

LE « PRÉTOIRE »

PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET ANCIENNES INTERPRÉTATIONS

Le secteur dit du « Prétoire » était connu avant le début des fouilles sous le nom de *Sala Reale*. Il a été dégagé entre 1955 et 1960 (Benoit, 1958, 1960 et 1962) et publié succinctement par J. Jehasse² (Jehasse, 1962 et 1963). Situé à l'ouest du forum, en légère surélévation par rapport à lui, il est dominé de près de 4 m au nord par un autre ensemble appelé *balneum*. On y accède par l'arc

2. On peut regretter notamment l'absence de toute stratigraphie.

nord (3) aux parois en *opus quasi reticulatum* qui flanque le côté nord d'un temple (1) identifié comme le Capitole³ (fig. 2 et 3). Le complexe, de forme globalement quadrangulaire, a une superficie de 1 750 m². Il est bordé à l'est par le temple et le forum, au sud par une rue. Il comprend, à l'ouest, un portique large de 8,55 m, à deux nefs (7-8) séparées par des colonnes axiales⁴ en briques en portion de cylindre, d'un diamètre de 0,80 m, reposant sur une base calcaire. Les briques sont masquées par un enduit. La colonnade extérieure se

3. Le fouilleur parle d'un temple à trois *cellae* (Jehasse, Jehasse, 1984, p. 33).

4. Voir la description dans Jehasse, 1963, p. 94-95. La colonnade comprend à l'heure actuelle quatorze supports.

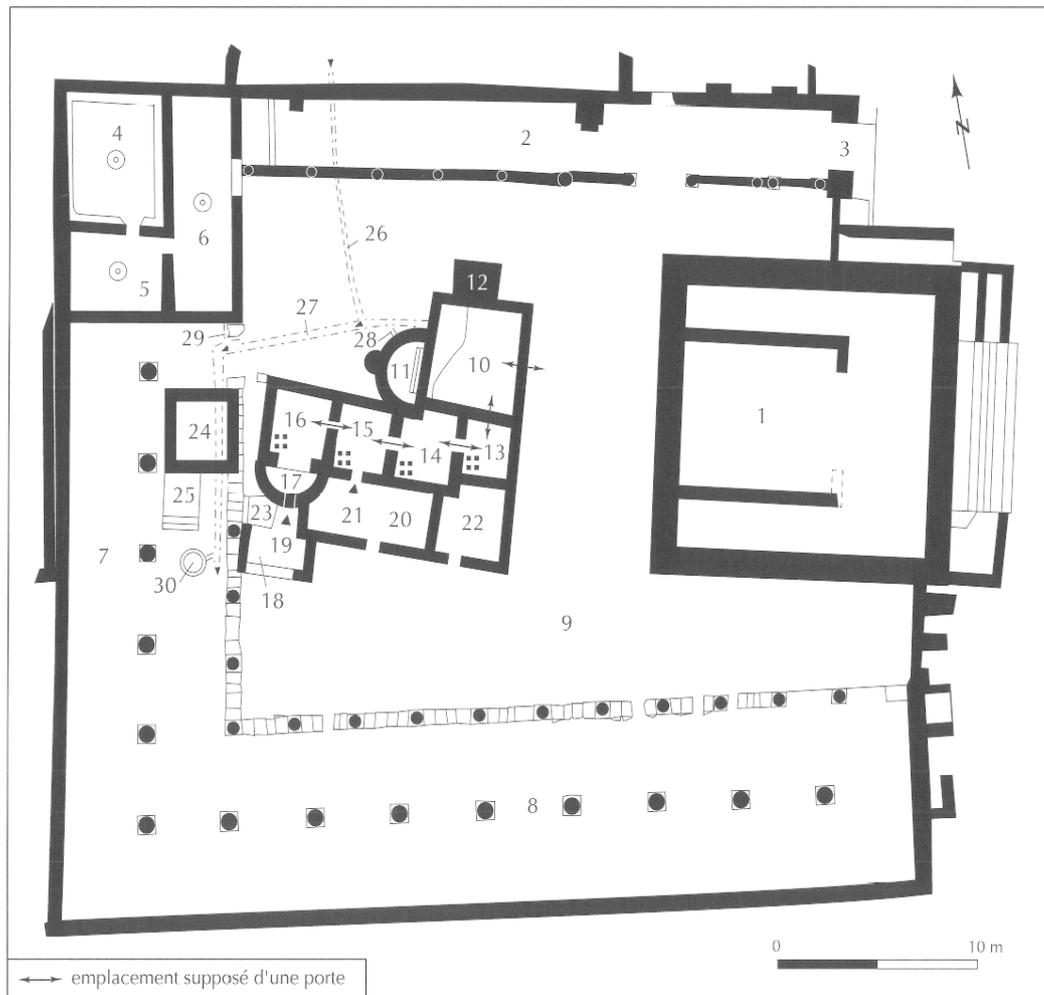


Fig. 2 – Aléria, plan du « Prétoire » (plan de l'auteur d'après fonds Leandri, Thernot, 1994).



Fig. 3 – Aléria, vue générale depuis le nord du secteur du « Prétoire » : au premier plan, le portique 2 ; au centre, les thermes ; à droite, la structure 24 (cliché A. Bouel).

compose également de quatorze colonnes plus frêles, d'environ 0,60 m de diamètre, elles aussi en briques, reposant sur un stylobate. Le portique nord (2), large de 3,40 m, a une seule nef et des colonnes du deuxième type⁵. Dans un deuxième temps, les entrecolonnements ont été obturés par un mur en appareil irrégulier, à l'exception de l'un d'eux servant de porte. Dans l'angle nord-ouest de l'ensemble, ont été dégagées trois salles communicantes (4, 5 et 6), en appareil irrégulier. À noter également, sous le portique ouest, une structure (24) de 15 m², en appareil irrégulier, mise en place après la destruction d'une partie de la colonnade extérieure. On y parvient par un escalier (25) de 1,78 m de large,

5. À l'exception d'une ou deux qui sont le fruit de remaniements.

dont deux marches seulement sont conservées. Immédiatement à l'est de cet aménagement, huit pièces aux parois de briques (10, 13, 14, 15, 16, 18, 20 et 22) ont été construites selon des axes différents de ceux des portiques. Certaines présentent des absides (11 et 17). La superficie totale de l'ensemble s'élève à 135 m².

Ces ruines, en partie visibles au XIX^e s., étaient interprétées par Mérimée comme une « salle prétoriale ». Leur identification en tant que prétoire, « siège du gouverneur de la Corse, [...] centre administratif et judiciaire » (Jehasse, Jehasse, 1984, p. 32), a été reprise après la fouille et reste jusqu'à ce jour en vigueur. On serait ainsi en présence d'un tribunal (24), « de chambres fortes (4, 5, 6) pouvant constituer le dépôt des enseignes et le trésor et peut-être réutilisées par la suite pour un *balneum* ou des citernes » (Jehasse, Jehasse, 1984, p. 33) et d'un sanctuaire du culte impérial dans le portique nord obturé (2) ; au centre de l'espace, les pièces 10, 13, 14, 15, 16, 18, 20, 22 seraient des bassins (dits « bassins centraux ») alimentés par des canalisations⁶.

Pour les fouilleurs, les structures formant cet ensemble ne sont pas toutes contemporaines ; l'arc nord est daté de l'époque de Sylla, les portiques sud et ouest de César, le Capitole de l'époque augustéenne ; le tribunal aurait été mis en place au III^e s. après J.-C., le portique nord obturé au début du IV^e s., les « bassins centraux » édifiés au IV^e s.

NOUVELLE INTERPRÉTATION : UN TEMPLE ET DES THERMES

Le secteur du « Prétoire » présente assurément des traces de remaniements. Dans l'état actuel de la recherche, il est possible de proposer une nouvelle interprétation des vestiges et d'y voir deux grandes phases correspondant à deux bâtiments, l'un étant un temple lié au *forum*, l'autre un complexe thermal⁷. L'étude architecturale permet en outre de remettre en question la chronologie relative des différents vestiges.

6. Dans Jehasse, Jehasse, 1993, p. 67, l'auteur parle d'un ensemble de bassins appartenant à de petits thermes.

7. Il est impossible de faire, dans ce cadre, une étude détaillée de tout cet ensemble qui demanderait un nettoyage complet et des sondages ponctuels.

LE TEMPLE DU FORUM

Le bâtiment du premier état correspond à un complexe cultuel comprenant le temple et son péribole.

Le temple 1, périptère *sine postico*⁸, est d'un type fréquent à l'époque augustéenne⁹. L'état de la recherche permet de rattacher le portique installé en arrière à la série des périboles en *pi* qui caractérisent de nombreux sanctuaires du culte impérial (Gros, 1996, p. 95-118). La construction d'Aléria était accessible uniquement par l'arc nord. Elle comprend les deux portiques à deux nefs 7 et 8. L'occidental se prolongeait sous les salles 4, 5, 6. Il faisait retour vers l'est (2), où il n'est plus double mais simple. Le péribole à portique à deux nefs comporte des similitudes, entre autres, avec ceux d'Ampurias, Espagne (Sanmarti-Greggo, 1987), Aoste, Italie (Carducci, 1973), Bavay, France (Will, 1973), Conimbriga, Portugal (Alarcão, Étienne, 1977), Minturnes, Italie (Balty, 1991), Narbonne, France (Perret, 1956) ou Sabratha, Libye (Kenrick, 1986). Temple et péribole d'Aléria apparaissent comme un ensemble homogène et contemporain ; la taille réduite du portique nord est due à l'exiguïté du terrain sur lequel l'ensemble est construit. La différence de proportion ne devait pas être visible depuis le *forum*.

Comme le proposait le fouilleur pour le temple, le complexe est probablement augustéen. Vu sa date d'édification, il ne peut pas être interprété comme un Capitole, mais plutôt comme un temple du culte impérial. L'autre temple, à l'est du *forum*, reconstruit à l'époque césarienne mais pouvant en avoir remplacé un autre plus ancien du II^e s. avant J.-C. (André, 1991-1992, p. 38), serait plus vraisemblablement le Capitole.

LES THERMES

Lors de la mise en place des constructions postérieures, l'état de conservation du temple n'est pas connu. Était-il toujours en élévation ou abandonné ? Les connaissances actuelles ne permettent pas de le dire.

Les nouveaux aménagements se rattachent à un édifice balnéaire que l'on peut étudier de façon précise, tant en

8. Nous remercions A. Roth Congès qui nous a conseillé dans l'identification de ce complexe.

9. Voir, entre autres, le temple d'Auguste et de Livie à Vienne, le temple de *Mars Ultor* sur le *forum* d'Auguste et celui de Vénus sur le *forum* de César à Rome. Sur les temples périptères *sine postico*, voir Gros, 1976, p. 114.

ce qui concerne le plan que son mode d'alimentation. Les thermes, de 135 m², se composent de huit pièces, cinq thermes (10, 13, 14, 15, 16), deux chambres de chauffe (19, 20) et une salle à usage indéterminé (pièce de service ?) (22). Il est vrai que les pilettes ne sont pas mentionnées dans la publication, ce qui a été, dès l'origine, un obstacle pour l'interprétation du bâtiment. Elles ont probablement été récupérées lors de son abandon, à l'instar de ce que l'on constate dans certains édifices de Narbonnaise (Bouet, 1996, II, p. 369). Les sols et enduits de béton de tuileau¹⁰ dans les pièces 13 à 16, par endroits encore visibles, correspondent aux revêtements des chambres de chaleur. Toute la construction est en briques.

Les pièces du bain

La pièce 10 (25 m²), au nord, comprend deux bassins. L'un (11), à l'ouest, semi-circulaire, a une superficie de 4,12 m². Bien que le fond ne soit pas actuellement visible, l'évacuation dans la paroi permet de restituer une profondeur conservée de 0,63 m. On y accédait par deux marches, une troisième peut être imaginée sur la margelle. En saillie sur le mur nord de cette salle, se trouve un massif quadrangulaire (12) de 3,92 m², murs compris. Il s'agit d'une autre cuve, moins profonde que la précédente, dont le fond – à situer au niveau du sol de circulation – a disparu, tout comme ses parois. Si l'on se fonde sur la largeur des murs de la pièce, on peut proposer une superficie du bassin de l'ordre de 1,50 m². Le sol de la salle, en béton de tuileau, est partiellement conservé dans sa partie occidentale. Il a été détruit par des fouilles qui laissent apercevoir un mur antérieur aux bains.

L'édifice comprend quatre pièces sur hypocauste. La première, (13) de 5,32 m², était chauffée indirectement depuis la pièce suivante (14) par l'intermédiaire d'un passage d'air large de 0,66 m. Plus à l'ouest, la salle 14 (8,60 m²) est chauffée, comme l'espace précédent, indirectement par la salle 15 sise à l'ouest, au moyen d'un passage d'air de 0,58 m. Dans la paroi nord, est aménagée une niche quadrangulaire de 0,96 m². Sa fonction est indéterminée. A-t-elle reçu, au niveau de circulation, un bassin ou un *labrum*? Les vestiges n'apportent aucune réponse. La pièce suivante (15), de 7,87 m², était réchauf-



Fig. 4 – Aléria, le « Prétoire » : vue, depuis l'ouest, du praefurnium 19 et du solium 17 dont le fond, en béton de tuileau, est conservé ; au premier plan, l'escalier 23 donnant accès au niveau de la chaudière (cliché A. Bouet).

fée de deux façons : par le *praefurnium* (21), large de 0,60 m, ouvert dans sa paroi sud par un passage d'air de 0,40 m de large mettant en communication sa chambre de chaleur avec celle de la salle voisine (16). Plus à l'ouest, la dernière salle sur hypocauste (16), de 12,06 m², comprend, dans sa partie sud, un bassin absidial (7), de 2,41 m², dont le fond, en béton de tuileau, est encore parfaitement conservé¹¹ (fig. 4). La pièce était chauffée par le *praefurnium* (19) aménagé directement sous le bassin.

Du fait de l'état de conservation des vestiges, aucun seuil n'a été découvert dans les salles du bain. L'entrée dans le bâtiment n'est pas non plus connue. Vu l'emplacement des bassins 11 et 12, elle devait se situer dans la paroi orientale de la pièce 10.

L'itinéraire du baigneur dans l'édifice thermal ne pose pas de problème¹². Les thermes du « Prétoire » ont

11. Il s'agit d'une des deux « tables » demi-circulaires constituées par un béton de tuileau de 0,20 m d'épaisseur mentionnées dans Jehasse, 1963, p. 95.

12. Sur le cheminement relativement stéréotypé du baigneur dans les thermes, voir Rebuffat, 1991, p. 3-6 ; Thèbert, 1991, p. 141-142, note 3 ; Bouet, 1996, I, p. 16. Nous ne suivrons pas, en revanche, l'identification des pièces proposée par I. Nielsen (1991) qui fait de nombreux édifices des cas atypiques. L'architecture ne peut pas rendre compte de la personnalisation de chaque itinéraire du bain, une personne pouvant passer plus rapidement dans telle pièce et, en revanche, s'attarder dans telle autre (Bouet, 1996, I, p. 17-20).

10. Qui ont poussé le fouilleur à interpréter ces espaces comme des bassins.

un itinéraire rétrograde à trois pièces intermédiaires. Le baigneur entrait dans le *frigidarium* (10) comprenant deux *piscinae* (11, 12), où il se déshabillait avant d'entamer le circuit des pièces chaudes : le *tepidarium* (13), pièce tiède où il s'échauffait passivement, le *dstrictarium* (14), où, après s'être oint d'huile, il se raclait le corps au strigile, le *laconicum* (15), étuve servant à activer l'exsudation, avant le *caldarium* (16) où il s'immergeait dans le *solium* (17). Traversant à nouveau les salles chauffées, il gagnait le *frigidarium* (10) où il se plongeait dans l'une des deux *piscinae* (11, 12), le choc thermique refermant les pores dilatés par la chaleur et raffermissant les chairs.

Les pièces de service

La partie sud du bâtiment est occupée par une série de pièces dont deux, au moins, sont des chambres de chauffe. La première (18), de 8,50 m², à l'ouest, est largement ouverte sur l'extérieur ; elle contient le *praefurnium* (19) du *caldarium* constitué d'un canal de chauffe, long de 1,10 m¹³, supportant une chaudière. Sur le côté ouest, un massif de briques (23), large de 1,30 m, présente au moins deux marches d'escalier qui donnent accès à la plate-forme de cette chaudière, aux tuyaux et aux robinets assurant l'alimentation des cuves.

La pièce suivante (20), beaucoup plus grande que la précédente (15,50 m²), est également une chambre de chauffe à laquelle on parvient par une porte de 0,66 m. Elle renferme le *praefurnium* (21) du *laconicum*, sans canal de chauffe. La superficie importante laisse penser que cet endroit servait d'entrepôt pour le combustible. La fonction de la dernière salle (22), de 10,50 m², à l'est, accessible par une porte large de 0,60 m, est énigmatique. Il pourrait s'agir soit d'une salle de service, autre réserve à combustible ou pièce d'habitation du personnel chargé de l'entretien des thermes, soit d'une pièce chauffée. Dans ce cas, la porte ne serait qu'un *praefurnium*. Deux éléments nous font préférer la première hypothèse. Tout d'abord il n'existe pas de chambre de chauffe pour abriter l'éventuel foyer. La pièce ne pourrait être accessible qu'à partir du *tepidarium*. Ensuite, le bâtiment présentant déjà un nombre

complet de pièces chaudes, on s'explique mal la fonction de ce nouvel espace dans le circuit du bain. Aussi notre préférence va-t-elle au logement du personnel¹⁴.

Le secteur autour des thermes

L'espace (9) autour des thermes, vaste par rapport à l'édifice lui-même, a pu servir de palestine aux baigneurs. Il pouvait en être de même pour le double portique (7-8) qui était toujours en élévation lors de la construction des bains. Le fouilleur mentionne, en effet, dans les portiques nord et ouest, la présence d'une couche de 0,80 m de tuiles¹⁵ et, dans l'angle sud-ouest, une autre, épaisse de 0,40 m, constituée des cendres de chêne de la charpente (Jehasse, 1963, p. 92, note 15).

Le portique nord (2) était également en élévation, comme en témoigne la couche de tuiles mentionnée ci-dessus. L'entrée dans l'enceinte des bains se faisait directement par ce portique. Dans un deuxième temps, les entrecolonnements ont été obturés par un mur édifié en appareil irrégulier, à l'exception de l'intervalle entre la quatrième et la cinquième colonne qui donne accès à la palestine. Ces travaux ont été rapprochés d'une inscription découverte en août 1960, lors des fouilles du « Prétoire » et publiée en 1962 (Jehasse, 1962, p. 376-378 ; *L'Année épigraphique*, 1962, 144d ; Zucca, 1996, p. 221-223)¹⁶.

[pace fi]rmante [tempora
porticu]m cohaere[ntem
operi ba]lnei omni[q cura
ad pul]chritudin[em in
sta]uratis attice [por
ti]s et ad perfecti[onem
a]dductis pro conpe[rta
e]t debita devotio[n]e
[d]ominis nostris aug[us]t[us]
c[on]s[ul]t[is] caesaribus ab imo c[on]
tri]buit exstrui perfici
[d]edicarique
[Alpinu]s Magnus vp praes[idi]

13. Cette longueur correspond tout à fait à la moyenne des canaux de chauffe relevée dans les petits édifices thermaux (Bouet, 1996, I, p. 308).

14. Sur ce type d'aménagement dans les thermes, voir Bouet 1996, I, p. 170.

15. Celle-ci n'était pas présente du côté sud car le colluvionnement a fait disparaître la stratigraphie sur la voie passant en contrebas.

16. Nous remercions J. Gascou qui a bien voulu revoir cette inscription et préciser sa datation.

« La paix affermissant notre temps, un portique lié à l'édifice de bain, et avec toute sorte de soin muni pour la beauté des portes édifiées à la façon attique¹⁷ et dressées en perfection, selon son dévouement reconnu et dû envers nos maîtres Augustes et Césars, a été entièrement édifié, achevé et dédié par (Alpinu ?)s Magnus, personnage perfectissime, gouverneur. »

On peut penser que l'inscription se rapporte aux travaux réalisés dans le portique nord et offerts par le gouverneur Alpinus Magnus. S'agit-il d'un acte d'évergétisme postérieur à la construction des bains ou contemporain ? Rien ne permet de le dire. Ce serait, en tout cas, une évergésie mineure. Contrairement au fouilleur, nous pensons que les bains dont il est question ne sont pas ceux situés au nord (le *balneum*, cf. *infra*, p. 355-357), mais bien ceux du « Prétoire ». La fonction de cet aménagement demeure énigmatique ; le portique nord est-il transformé en salle de sport, longue et étroite ou en simple vestiaire pour les sportifs se rendant dans la palestine ? Une salle de sport, accessible directement depuis la rue et ouvrant sur une palestine, se trouve dans les thermes de l'Ouest de Lunel-Viel, Hérault (Bouet, 1996, II, p. 199-200).

Une question reste en suspens : celle du niveau de circulation dans les pièces de bain par rapport à l'espace environnant. Accédait-on de plain-pied au bâtiment ou était-il nécessaire de gravir quelques marches ? Ceci revient à se demander si les hypocaustes ont été enterrés – d'où la nécessité de travaux d'excavation – ou s'ils ont simplement été construits sur le sol du péribole antérieur. Plusieurs éléments permettent d'apporter une réponse. Le premier est le niveau des seuils des salles de service disposés à une vingtaine de centimètres au-dessus du sol du péribole. L'autre élément est la présence du caniveau 28 dont la couverture devait affleurer le sol antique ; à sa jonction avec le mur occidental du *frigidarium*, on distingue nettement une surélévation d'une vingtaine de centimètres par rapport au sol du péribole (fig. 3). L'évacuation installée dans cette paroi au niveau du pavement du *frigidarium* est, quant à elle, bien plus haute. Il faut donc admettre que l'eau qui s'en échappait tombait dans l'égout situé au-dessous. L'ensemble de ces éléments permet de supposer que le niveau de circula-

tion contemporain des thermes était situé à une vingtaine de centimètres au-dessus de celui du péribole original. Les hypocaustes n'ont pas été enfouis, ce qui évite un gros travail de terrassement¹⁸. Le baigneur devait donc gravir quelques marches pour parvenir aux bains.

Thermes privés ou thermes publics ?

La nature de cet édifice, construit dans l'ancien péribole d'un temple, doit être posée. Est-on en présence de thermes privés ou, à l'inverse, publics ? Leur petite superficie n'est pas un critère déterminant. En effet, dans une agglomération, les dimensions des bains sont extrêmement variables, allant du petit ensemble de quartier, dont la surface peut avoisiner celle de thermes privés, aux grands bâtiments monumentaux. Seul le positionnement de l'édifice dans le contexte urbain fournit des indices sûrs. Les thermes sont disposés dans un espace clos, accessible uniquement par une porte donnant sur le *forum*. Ils ne sont en relation avec aucune construction de type privé. Le caractère public de l'ensemble ne fait aucun doute, ce dont témoigne l'évergésie d'Alpinus Magnus.

ALIMENTATION, CIRCULATION ET ÉVACUATION DE L'EAU

Alimentation

Le grand intérêt des thermes du « Prétoire » réside dans le fait qu'une étude précise de leur mode d'alimentation peut être menée. Si les parois des thermes sont construites en briques, celles des structures liées à l'alimentation sont en appareil irrégulier. Les espaces 4, 5 et 6, aménagés dans l'angle nord-ouest du portique, sont des citernes destinées à l'approvisionnement du complexe (fig. 2 et 5). Les murs ont une largeur de 0,60 m environ. Sols et parois sont revêtus d'un enduit de béton de tuileau. Au centre, a été aménagée une cuvette de décantation, d'environ 0,80 m de diamètre, afin de recueillir les impuretés et les dernières eaux lors de chaque vidange. La première citerne (6)¹⁹, de forme très

18. Cela entraînait des déperditions de chaleur plus importantes que dans le cas où les hypocaustes étaient enterrés. Cet inconvénient est pallié en partie par la construction des parois en briques, matériau réfractaire.

19. On note, dans la paroi orientale, l'existence d'une porte, ce qui va à l'encontre de notre interprétation et a poussé le fouilleur à voir des

17. Sur les portes attiques, voir Vitruve, *Traité d'architecture*, IV, 6, 1 et les commentaires de P. Gros dans la traduction parue dans la collection Budé.



Fig. 5 – Aléria, le « Prétoire » : vue des citernes 4, 5 et 6 depuis le nord (cliché A. Bouet).

allongée, a une superficie de 30 m². Elle communique avec sa voisine (5), disposée perpendiculairement, par un passage large de 0,77 m. La surface de cette dernière est de 16,38 m². Elle est également en relation avec la troisième (4), parallèle à la première, par un passage large de 0,67 m ; sa superficie est de 27,02 m². Elle possède sur le pourtour une petite banquette. La paroi la mieux conservée est celle du nord qui s'élève à 2,38 m. On peut donc proposer une capacité minimale pour les trois citernes. La 6 aurait un volume de 71,40 m³, la 5 de 38,98 m³ et la 4 de 64,30 m³, soit un total de 174,68 m³²⁰.

Th. Oziol a démontré de façon convaincante qu'Aléria n'avait jamais été alimentée en eau vive par un aqueduc ni même par des puits, la nappe phréatique se trouvant à plus de 50 m de profondeur (Oziol, 1987). Elle ne pouvait compter que sur ses réserves emmagasinées dans les citernes. Les structures 4, 5, 6 correspondent donc au stock total de liquide pouvant être utilisé dans les thermes. Connaissant la capacité minimale des citernes, on peut tenter d'évaluer la fréquence du renouvellement du contenu des bassins. Pour cela, il est néces-

pièces dans ces espaces. Il ne peut s'agir que d'une réoccupation postérieure à l'abandon des thermes ; cette ouverture est, en effet, située dans l'axe de la colonnade nord ; lorsque l'accès a été créé, la colonne la plus orientale ne devait plus exister. Sur la réoccupation des citernes de thermes, voir l'exemple de Saint-Vincent à Gaujac, Gard (Bouet, 1996, II, p. 162).

20. Nous avons considéré que le volume que l'on devrait ajouter pour les passages entre les citernes correspondait à celui que l'on doit ôter pour la banquette périphérique de la citerne 4.

saire de connaître leur volume. Trois cuves sont attestées, mais elles ne sont pas toutes connues de façon identique. La *piscina* semi-circulaire 11 a une superficie de 4,12 m² et une profondeur minimale de 0,63 m. Compte tenu de la position de ses deux marches d'accès, il est possible d'en restituer une troisième. La profondeur totale serait de l'ordre de 0,80 m, soit un volume total – marches exclues – de 2,80 m³. Le bassin 12 est plus problématique car nous ne connaissons que son emplacement. Nous avons vu précédemment que sa superficie devait être de l'ordre de 1,50 m². Moins profond que le précédent – le fond est au niveau du sol de circulation – on peut proposer, grâce aux comparaisons, une profondeur de 0,60 m, soit un volume de 0,90 m³. Le *caldarium* (16) présente également un bassin semi-circulaire (17) de 2,41 m² dont le fond est conservé. Sa profondeur n'est pas connue. Comme pour la *piscina* 12, nous avons retenu une profondeur de 0,60 m, soit un volume de 1,44 m³. Nous avons vu que l'aménagement de la paroi nord du *destrictarium* pouvait faire penser à la présence d'un bassin ou d'un *labrum*. Comme il n'existe aucune trace archéologique, nous n'en avons pas tenu compte. Au terme de ces calculs, on peut donc concevoir que les thermes avaient besoin d'un volume d'eau minimal de

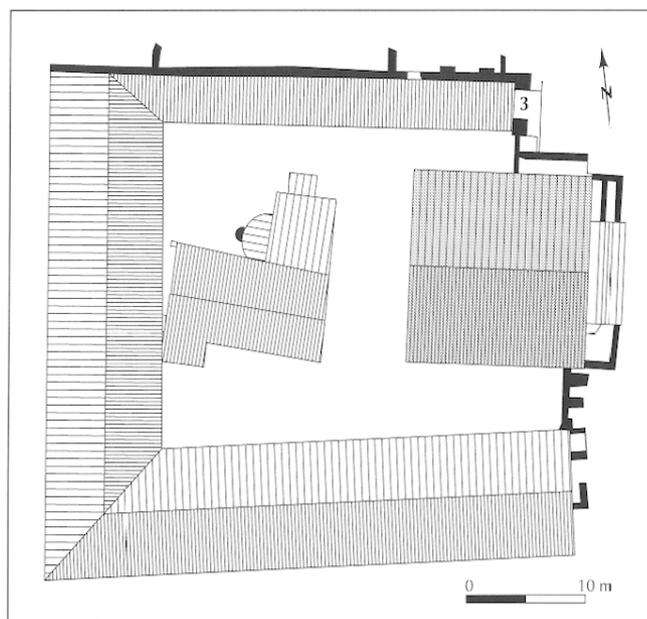


Fig. 6 – Aléria, le « Prétoire ». Plan des surfaces drainantes des thermes : hachuré, surface hypothétique (plan de l'auteur d'après fonds Leandri, Thernot, 1994).

Tabl. I – Relevé pluviométrique à Aléria de 1966 à 1995 (Météo France).

mois	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total annuel
moyenne (mm)	66,8	72,5	67,6	68,1	35,5	23,5	12,4	25,8	43,1	112,1	75,8	86,5	689,7

Tabl. II – Volumes d'eau et taux de remplissage mensuels recueillis par les toitures du complexe thermal du « Prétoire » à Aléria.

Hypothèse 1 : sans toitures du temple

mois	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total annuel
volume (m ³)	64,5 62	70,0 71	65,3 35	65,8 18	34,3 10	22,7 12	11,9 84	24,9 35	41,6 56	108,3 44	73,2 60	83,6 02	666 89
taux de remplissage (%)	36,9 6	40,1 1	37,4 0	37,6 7	19,6 41	13	6,86	14,2 7	23,8 4	62,02	41,9 3	47,8 5	381,551

Hypothèse 2 : avec toitures du temple

mois	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total annuel
volume (m ³)	81,0 28	87,9 42	81,9 98	82,6 05	43,0 61	28,5 05	15,0 41	31,2 95	52,2 80	135,9 77	91,9 45	104,9 24	836,601 01
taux de remplissage (%)	48,1 0	50,3 4	46,9 4	47,2 8	24,6 5	16,3 1	8,61	17,9 1	29,9 2	77,84	52,6 3	60,06	480,59

5,14 m³ pour fonctionner correctement. Si l'on estime que la citerne était pleine en début de mois, il était possible de changer l'eau plus de trente-trois fois par mois²¹, soit plus d'une fois par jour, ce qui est une moyenne très correcte. Il s'agit bien évidemment d'un calcul théorique.

Le remplissage des citernes était évidemment fonction des surfaces drainantes. La partie de la ville à l'ouest du *forum* étant relativement bien dégagée, on se rend compte que l'îlot dit « *balneum* », aménagé au nord du « Prétoire », possède ses propres citernes drainant l'eau de ses toitures. Au sud, le « Prétoire » est bordé par une rue ; à l'ouest, la zone n'est pas totalement fouillée mais l'impression qui domine est celle d'un secteur (d'habitat ?) totalement indépendant du « Prétoire ». Les surfaces drainantes ne peuvent donc se trouver qu'à l'intérieur du périmètre du monument (fig. 6). Certaines sont connues avec certitude ; il s'agit des thermes et des portiques sud, ouest et nord toujours en élévation, sous lesquels sont aménagées les citernes. Ils couvrent une super-

ficie totale de 966,50 m². L'autre bâtiment dont les toitures sont susceptibles d'avoir alimenté les citernes est le temple. Nous avons vu que son état lors de l'édification des bains n'est pas connu. Était-il toujours entretenu, en ruine, les toitures étaient-elles conservées uniquement pour le drainage ? Les bains n'ont-ils pas été installés dans son périmètre du fait de son abandon ? Il convient d'envisager les deux solutions, en prenant en compte ou non la surface représentée par sa toiture. Avec elle, le total se monte à 1 213 m².

L'autre élément important, non connu, est la pluviométrie. Nous ne pouvons considérer que les données actuelles²². Les relevés mentionnés dans le tableau I, qui couvrent la période 1966-1995, ont été effectués dans la station Météo France d'Aléria.

Le tableau II comprend les volumes d'eau mensuels recueillis par les toitures et un taux de remplissage des citernes. Nous conservons les deux hypothèses, la première ne prend pas en compte la surface drainante du temple, la seconde le fait.

21. 33,98 fois exactement.

22. Sur les variations climatiques, voir Magny, Richard, 1992.

Tabl. III – État du remplissage des citernes du complexe thermal du « Prétoire » à Aléria prenant en compte les variations pluviométriques (1^{re} hypothèse : sans les toitures du temple ; * : 5,14 m³ x 10,75 fois).

mois	fin octobre	fin novembre	fin décembre	fin janvier	fin février	fin mars	fin avril	fin mai	fin juin	fin juillet	fin août	fin septembre
volume pluviométrique (m ³)	108,3 44	73,2 60	83,60 2	64,56 2	70,07 1	65,33 5	65,81 8	34,31 0	22,71 2	11,98 4	24,9 35	41,6 56
volume total (m ³)	108,3 44	126,0 354	154,7 06	164,0 18	178,8 39	188,9 24	199,4 92	178,5 52	146,0 14	102,7 48	72,4 33	58,8 39
retrait bassin* (m ³)	55,25	55,2 5	55,25	55,25	55,25	55,25	55,25	55,25	55,25	55,25	55,2 5	55,2 5
excédent (m ³)	53,09 4	71,1 04	99,45 6	108,7 68	123,5 89	133,6 74	144,2 42	123,3 02	90,76 4	47,49 8	17,1 83	3,58 9

Dans les deux hypothèses, le volume d'eau mensuel récolté est bien inférieur à celui pouvant être recueilli dans les citernes. Le volume annuel correspond à presque quatre fois celui des réservoirs dans la première hypothèse, presque cinq fois dans la seconde, ce qui est supérieur aux constatations faites pour les autres citernes du site (Oziol, 1987, p. 260). Dans la première hypothèse, il faudrait des superficies de drainage presque trois fois supérieures à celles existantes pour permettre un remplissage complet des citernes, sauf entre mai et septembre ; dans la seconde, ces surfaces devraient être environ du double. Or, nous avons vu que l'environnement du « Prétoire » ne permettait pas d'étendre les superficies.

Prenons maintenant en compte la capacité de renouvellement des bassins des thermes par rapport au volume récolté. Dans la première hypothèse, les 666,589 m³ récupérés annuellement permettent 129 renouvellements, soit tous les deux jours et dix-neuf heures (67 heures) ou 10,75 fois par mois. À partir du calcul théorique, on peut proposer un état du remplissage des citernes à la fin de chaque mois en tenant compte des variations pluviométriques (tabl. III). Nous sommes parti du mois d'octobre qui présente les plus fortes précipitations.

Le contenu des bassins pouvait être changé très régulièrement, même pendant les mois où la pluviométrie était la plus faible. C'est durant les mois de mai à septembre, où les volumes d'eau recueillis étaient inférieurs aux besoins (55 m³), que les surplus emmagasinés depuis octobre étaient utilisés. Il n'en aurait pas été de même si les calculs avaient été réalisés à partir du mois de janvier ; le bâtiment n'aurait plus pu fonctionner dès juillet.

Pour qu'il puisse être utilisé toute l'année, il fallait toutefois une condition : que les citernes stockent un volume théorique maximal de 199,50 m³ durant le mois d'avril. Nous avons vu que les vestiges archéologiques permettent de restituer un volume minimal de 174,68 m³, mais il est tout à fait possible d'accroître les capacités. Passer de 174 à 199,50 m³ revient simplement à considérer que les citernes n'étaient pas profondes de 2,38 m mais de 2,73 m, ce qui est très raisonnable²³.

Si l'on prend en compte la seconde hypothèse, avec leur 836,601 m³ drainés dans l'année, les citernes auraient permis 162 renouvellements, soit tous les deux jours et 6 heures (54 heures) ou globalement 13,5 fois dans le mois²⁴. Nous proposons le même tableau que dans l'hypothèse précédente (tabl. IV).

Le contenu des bassins pouvait être, ici aussi, changé très régulièrement. Il fallait toutefois que les citernes ne soient pas profondes de 2,38 m mais de 3,41 m, ce qui est, au vu de la topographie, encore possible.

Quelle que soit l'hypothèse envisagée, les moyennes paraissent tout à fait acceptables ; nous avons montré que, pour les thermes de Saint-Vincent à Gaujac (Gard), l'eau ne pouvait être renouvelée que sept fois par mois ; quant aux bains privés de la Plate-Forme à Fréjus (Var) desservis par une citerne avant d'être reliés au réseau

23. Pour résister à la poussée de l'eau, la dernière colonne du portique nord a été appuyée contre la paroi orientale de la citerne 6. Sa fonction dans le portique n'est pas utile. Elle servait de contrefort pour le réservoir. Au sud, c'est l'arc sur lequel passait la tuyauterie reliant la citerne au bassin régulateur de la pièce 24 qui pouvait servir de contrefort.

24. 13,56 fois exactement.

Tabl. IV – État du remplissage des citernes du complexe thermal du « Prétoire » à Aléria prenant en compte les variations pluviométriques (2^e hypothèse : avec les toitures du temple ; * : 5,14 m³ x 13,50 fois).

mois	fin octobre	fin novembre	fin décembre	fin janvier	fin février	fin mars	fin avril	fin mai	fin juin	fin juillet	fin août	fin septembre
volume pluviométrique (m ³)	135,9 77	91,9 45	104,9 24	81,02 8	87,94 2	81,99 8	82,60 5	43,06 1	28,50 5	15,04 1	31,2 95	52,2 80
volume total (m ³)	135,9 77	158,0 532	194,0 66	205,7 04	224,2 56	236,8 64	250,0 79	223,7 5	182,8 65	128,5 16	90,4 21	73,3 11
retrait bassin* (m ³)	69,39	69,3 5	69,39	69,39	69,39	69,39	69,39	69,39	69,39	69,39	69,3 9	69,3 9
excédent (m ³)	66,58 7	89,1 42	124,6 76	136,3 14	154,8 66	167,4 74	180,6 89	154,3 6	113,4 75	59,12 6	21,0 31	3,92 1

public, le réservoir permettait un renouvellement théorique de trente-neuf fois par mois ; ce résultat est à moduler car il ne faut pas oublier qu'il devait répondre aux besoins de toute la demeure (Bouet, 1996, I, p. 259-264).

Les thermes du « Prétoire » permettent de saisir de façon très vivante les problèmes d'alimentation d'un édifice thermal à l'aide de citernes. En récupérant de façon très rigoureuse les précipitations²⁵, en planifiant le renouvellement du contenu des bassins et en gérant de façon précise l'eau sur une longue période (une année par exemple), il était possible d'ouvrir un édifice thermal sans tenir compte des aléas climatiques. On n'a donc pas eu recours dans ce cas à un apport extérieur, comme celui fourni par des porteurs allant puiser l'eau dans le Tavignano, en contrebas du site, à l'instar de ce qui avait été proposé pour les autres citernes d'Aléria (Oziol, 1987, p. 263-264).

Circulation

La circulation de l'eau dans le bâtiment peut également être restituée (fig. 7). Une fois le liquide stocké dans les citernes, il était nécessaire de le faire parvenir aux bains. Il ne pouvait pas y être acheminé par simple gravité car le fond des réservoirs se trouve en dessous du niveau de circulation de l'édifice. Il devait donc obligatoirement être élevé avant utilisation. Son mode de

levage est inconnu en l'état des vestiges. On peut toutefois penser qu'au-dessus des citernes une pièce recevait la machinerie de levage. Le moyen le plus simple – qui prend le moins de place – est la pompe. L'eau était ensuite envoyée directement dans un bassin de régulation, de 7,75 m², installé dans la pièce 24. Son niveau devait être intermédiaire entre le sommet des citernes et celui des bassins. On accédait à cette petite salle par un escalier dont plusieurs marches sont encore conservées. Ce bassin, où l'eau transitait par gravité, servait à réguler le débit en provenance des citernes. Le bâtiment qui l'abrite a été disposé à un endroit très précis, entre les citernes avec lesquelles il était relié par une construction aujourd'hui disparue (simple arc ?) et à proximité immédiate des bains. Sa paroi orientale s'appuie sur le stylobate du portique antérieur. Il est situé très exactement à un entrecolonnement de la colonne précédente au sud et sa largeur est égale à un entrecolonnement et deux diamètres de colonnes. Il s'intègre donc parfaitement sous le portique et n'a pas modifié la colonnade axiale ; sa mise en place n'a eu, de ce fait, aucune incidence sur les toitures.

Du bassin de régulation devaient partir deux tuyaux : l'un vers la chambre de chauffe 18 pour alimenter la chaudière installée sur le canal de chauffe et, au-delà, le *solium* de l'autre côté de la paroi ; l'autre longeait la paroi ouest du *caldarium*, puis le mur nord des bains pour desservir les bassins froids. La construction semi-circulaire accolée à la *piscina* 11, légèrement décentrée par rapport à son axe, supportait un petit bassin répartiteur (en plomb ?) sur lequel venaient se brancher les tuyauteries des *piscinae* 11 et 12.

25. De l'installation permettant d'amener l'eau des toitures à la citerne, il ne reste rien. On doit imaginer un système de récupération à l'aide de chenaux et de tuyaux en plomb ou en terre cuite.



Fig. 7 – Aléria, le « Prétoire » : système d'alimentation et d'évacuation des thermes (plans de l'auteur d'après fonds Leandri, Thernot, 1994).

Évacuation

Le mode d'évacuation des thermes est également restituable (fig. 7). La *piscina* 11 se déversait dans l'égout 27 par l'intermédiaire d'un petit conduit 28. Le collecteur butait contre la paroi occidentale du *frigidarium*. On distingue d'ailleurs, au niveau du sol de circulation de la pièce froide, une évacuation. Elle devait récupérer les eaux du bassin quadrangulaire 12 qui se déversaient directement sur le sol de la pièce et servaient à son nettoyage²⁶. L'égout 27 suit une pente est-ouest avant de tourner à angle droit vers le sud. Il récupère auparavant les eaux du petit collecteur 29 qui s'appuie contre la paroi sud de la citerne²⁷. Il s'agit de l'évacuation du trop-

plein des réservoirs. L'égout 27 passe sous la pièce 24 et se jette, au moins en partie, dans un puits perdu (30) installé sous le portique 7. Le conduit se poursuit vers le sud où l'on perd sa trace.

DATATION DU COMPLEXE THERMAL

La datation de ce bâtiment n'est *a priori* pas facile à définir en l'absence de stratigraphie précise. Nous avons vu que, selon le fouilleur, en fonction de critères peu clairs, ces constructions étaient échelonnées sur au moins deux siècles. Plusieurs éléments permettent cependant d'approcher de façon plus précise la date de mise en place. Le fouilleur mentionne une datation basse pour la création des « bassins centraux ». Certains éléments sont à considérer avec précaution, comme le module des briques qui permettrait de les dater de

26. Sur ce mode d'évacuation, voir Bouet, 1996, I, p. 289-291.

27. Il est possible que l'égout 26 provenant du « *balneum* » se jette dans l'égout 27. Il convient toutefois de rester prudent car les vestiges sont difficilement interprétables.

l'époque de Caracalla (Jehasse, 1963, p. 97). D'autres, plus intéressants, donnent une fourchette chronologique, comme la présence d'abondantes monnaies – non localisées précisément – du III^e s. après J.-C. (*ibid.*, p. 97), des fils de Constantin (Constantius surtout), de Théodose et d'Honorius (Jehasse, 1962, p. 375) et la découverte d'une *tegula* à l'angle nord-est des thermes marquée d'un chrisme et portant l'estampille PAPIRI ROMANI S. À signaler également la mise au jour de trois signes paléochrétiens : un poisson, peut-être une tête de cerf et une *olla*, découverts gravés sous l'enduit du portique nord.

Il faut noter que le plan du *frigidarium*, avec deux *piscinae* disposées perpendiculairement, l'une absidiale, l'autre quadrangulaire, bien qu'existant auparavant, est fréquent durant l'Antiquité tardive (Bouet, 1996, I, p. 51-52).

Un élément déterminant est donné par l'inscription mentionnée ci-dessus qui fait état de la réfection du portique nord. Elle peut être datée précisément des années 317-324²⁸, époque durant laquelle Alpinus Magnus était gouverneur de Corse. Si cette réfection intervient dans un deuxième temps, les thermes doivent être considérés comme antérieurs de quelques années ; si tel n'est pas le cas, ils pourraient être contemporains. Quoi qu'il en soit, on a affaire à un complexe unitaire comprenant des thermes et son système d'alimentation, somme toute bien daté du début du IV^e s. après J.-C., au regard des seuls critères archéologiques.

L'abandon du bâtiment thermal peut également être appréhendé. Les monnaies les plus récentes remontent au règne d'Honorius. Les dernières traces d'occupation s'interrompent vers 420 après J.-C. (Jehasse, 1993, p. 67)²⁹. Le bâtiment est détruit par un incendie, attribué à un raid de Vandales par le fouilleur (?), comme pourraient en témoigner d'épaisses couches de cendres. La cause de la désaffectation de l'édifice est à considérer avec prudence.

Avec les thermes du « Prétoire », on est donc en présence d'un édifice balnéaire de petite taille, qui a été

utilisé durant un laps de temps relativement bref, un siècle ou guère plus.

LES THERMES DU « PRÉTOIRE » ET LES AUTRES ENSEMBLES BALNÉAIRES D'ALÉRIA

Ces thermes ne sont pas les seuls connus à Aléria. Trois autres ont été plus ou moins précisément étudiés. Les premiers sont mentionnés au nord du monument B (Jehasse, 1993, p. 42)³⁰ ; ils n'ont jamais été décrits et les maigres traces existantes ne laissent apparaître aucun vestige caractéristique. Nous considérerons leur existence comme hypothétique.

Plus sûr est, en revanche, le deuxième bâtiment appelé « *balneum* », situé au nord du « Prétoire » (fig. 8, n° 1). Il présente de nombreux remaniements qui n'en rendent pas la lecture aisée. Seuls des nettoyages ponctuels et la reprise d'une fouille permettraient de répondre aux interrogations qui restent en suspens. Nous nous contenterons d'une rapide description d'ensemble. L'édifice, situé au sommet de la colline nord-ouest, s'organise autour d'une cour à péristyle (21) sous laquelle sont creusées deux citernes (19 et 20) d'un volume de 154 m³. L'aile sud comprend des vestiges de thermes. La pièce 28 a livré des pilettes ; des aménagements dans les murs sont destinés à recevoir des cheminées encastrées. Il s'agit d'un *caldarium* au sol mosaïqué, chauffé directement par un *praefurnium* (35) ouvert dans sa paroi sud. Les pièces suivantes (29, 30) ne semblent pas avoir possédé de système de chauffage ; le fouilleur fait état uniquement de leur sol mosaïqué. La pièce 31, plus vaste que les précédentes, présente, dans sa paroi sud, un bassin semi-circulaire sur hypocauste³¹. On serait en présence d'un *frigidarium* à *piscina* chauffée. Dans l'aile nord, les quatre pièces (1, 2, 3, 4), au sol recouvert de mosaïque, ont été interprétées comme des *tabernae* dont l'une aurait pu servir de dépôt d'huile. L'aile ouest comprend de très nombreux remaniements (9 à 14) qui en rendent aujourd'hui la lecture impossible. Le

28. Et non pas 299-301 après J.-C. comme proposé par J. Jehasse. Les Augustes étaient Constantin et Licinius, les Césars, Crispus, Constantin II et Licinianus (Jones, 1971, p. 534).

29. Dans une publication précédente, le fouilleur mentionne que « l'absence de vestiges postérieurs à 390 après J.-C. fixe la ruine du monument et celle de la colonie aux débuts du V^e s. après J.-C. » (Jehasse, 1962, p. 375).

30. Il n'en est jamais question dans les publications précédentes.

31. La forme de ce bassin n'est plus visible à l'heure actuelle. On remarque simplement l'emplacement du *praefurnium*.



Fig. 8 – Aléria, les autres vestiges thermaux : 1, le balneum ; 2, les thermes de Santa Laurina (plans de l'auteur d'après fonds Leandri, Thernot, 1994 et Jehasse, Jehasse, 1984, p. 22).

fouilleur fait état d'une succession de bassins et de petites piscines qu'il convient de considérer avec prudence. L'aile orientale, en contrebas par rapport à la cour, témoigne, elle aussi, de nombreuses restructurations. On distingue notamment la pièce 45 avec une petite *piscina* quadrangulaire (48) et, perpendiculairement, une autre absidiale (47), alimentée par le trop-plein d'une citerne (53) remarquablement conservée, disposée en arrière. Cet ensemble évoque un *frigidarium*. Ces aménagements semblent avoir été, dans un deuxième temps, totalement

destructurés, comme le montre un grand massif d'escalier (46) installé entre les deux bassins, destiné à rattraper la dénivellation avec la cour. Au sud et en contrebas de la pièce 45, une autre salle (41) serait un *apodyterium*, au vu des massifs disposés le long des murs et interprétés comme des bancs. Ces aménagements font plutôt penser à des pilastres supportant des arcs-doubleaux qu'à de simples banquettes.

La datation de cet ensemble est mal assurée. Le fouilleur propose l'époque augustéenne ; le bâtiment a

subi des remaniements jusqu'au début du V^e s. après J.-C. Tout au plus peut-on ajouter que les cheminées encastées sont très fréquentes en Gaule Narbonnaise au milieu et dans la seconde moitié du I^{er} s. après J.-C. (Bouet, 1996, I, p. 344). Les *piscinae* chauffées se rencontrent dans les édifices à partir de la fin du I^{er} s. après J.-C., mais leur généralisation semble plutôt tardive, fin du II^e s. ou III^e s. après J.-C. (Bouet, 1996, I, p. 339). La question qui reste en suspens est celle du caractère privé ou public de cette construction. Plutôt public si l'on en croit le fouilleur avec le nom même de « *balneum* » donné à l'ensemble et si l'on suit les interprétations de *tabernae* pour les salles de l'aile nord³². Le plan d'ensemble évoque cependant une *domus* à trois ailes (nord, ouest, sud) aménagées autour d'une cour³³. Vu sa situation particulière, en position dominante au-dessus du *forum*, elle pourrait être la résidence d'un haut fonctionnaire de l'administration romaine³⁴. Les thermes, dans la partie sud-ouest de la demeure, seraient donc privés. Il est difficile toutefois de restituer leur plan, comme de replacer les pièces 41 et 45 dans un circuit balnéaire. Cette difficulté provient des très nombreux remaniements subis par l'édifice.

Le troisième ensemble, les thermes de Santa Laurina, se trouve à l'est de la zone du *forum*, au pied du plateau, en bordure de l'ancien lit du Tavignano (fig. 8, n° 2). Il pourrait être en relation avec le port ; il a été interprété par J. Carcopino comme les bains d'une *mansio*. Profondément enfoui, car situé au pied d'une falaise, il est dans un état de conservation tout à fait remarquable puisque certains murs ont encore une élévation de 5 m (Benoit, 1960, p. 326). Les bains ont été décrits succinctement, mais le plan, bien qu'incomplet, est suffisamment clair et dépourvu de remaniements majeurs pour pouvoir être interprété. La superficie dégagée s'élève à environ 350 m². Le bâtiment se compose, au nord, d'un vaste *frigidarium* (5) occupant toute sa longueur (au

moins 23 m sur 6,50 m) ; il comprend, à une extrémité, deux *piscinae*, l'une absidiale (6), l'autre quadrangulaire (7), disposées perpendiculairement³⁵. Au sud, se placent les quatre pièces chauffées (8, 10, 11, 12). Le *tepidarium* (8), d'environ 23 m², possède un bassin chauffé semi-circulaire (9) de 3,20 m de diamètre. La pièce suivante (10), qui s'étend à l'ouest de la précédente, est un *destrictarium* d'environ 17 m². Au sud, se place le *laconicum* (11) de 11 m². Il donnait accès, à l'ouest, au *caldarium* (12) avec deux *solia*, l'un (14) de petite taille, absidial et le plus grand (13), quadrangulaire. Les *suspensurae* paraissent parfaitement conservées puisque seul le fond de la seconde cuve est détruit. Du *caldarium*, une porte ouvrait directement sur le *destrictarium*, évitant ainsi au baigneur de repasser par le *laconicum*. Il s'agit donc d'un bâtiment à itinéraire semi-rétrograde et semi-circulaire (Bouet, 1996, I, p. 216-217). Seul un *praefurnium* (16) est mentionné, mais il ne fait pas de doute qu'il en existait d'autres. Le mode d'alimentation de cet édifice demeure inconnu, mais vu son niveau par rapport au reste du site et sa position vis-à-vis de la rivière, on peut envisager une alimentation en eau courante. Sa datation demeure problématique. Des céramiques des I^{er} et II^e s. sont mentionnées, de même que des inscriptions du III^e s. après J.-C. (Jehasse, Jehasse, 1984, p. 23). Tout au plus peut-on noter que les thermes à itinéraire semi-rétrograde et semi-circulaire sont fréquents en Narbonnaise à partir du II^e s. après J.-C. Un autre indice chronologique est donné par le bassin absidial du *tepidarium* qu'il est difficile de placer avant le II^e s. après J.-C. En Narbonnaise, ces éléments sont rares dans la première moitié du siècle, mais se multiplient dans la seconde moitié. Le bâtiment a peut-être été abandonné au III^e s. après J.-C.

En comparaison avec les autres ensembles thermaux d'Aléria, les bains du « Prétoire » sont le seul édifice public attesté de façon certaine sur le plateau, les autres étant plus problématiques. Il s'agit d'un bâtiment modeste par rapport à l'ensemble de Santa Laurina.

Au terme de l'analyse des vestiges, se pose la question des influences architecturales perceptibles dans le bâtiment du « Prétoire ». Est-il plutôt gaulois ou plutôt italique ? Un élément important de réponse est fourni par le nombre de pièces intermédiaires entre le *frigidarium* et

32. Le fouilleur pense pourtant que le monument n'était pas destiné à l'ensemble de la population (Jehasse, Jehasse, 1984, p. 36).

33. L'aile orientale ne présente pas à l'origine de pièces au même niveau que la cour. Ce n'est que dans un état postérieur (et tardif ?) que les entrecolonnes sont obturés, tout comme une partie de ceux des portiques nord et sud.

34. La Plate-Forme à Fréjus (Var), bien plus vaste mais également en position dominante, a été interprétée comme la résidence possible du préfet de la flotte ou du gouverneur de la province (Février, 1977, p. 96).

35. Cette disposition rappelle celle du *frigidarium* des thermes du « Prétoire ».

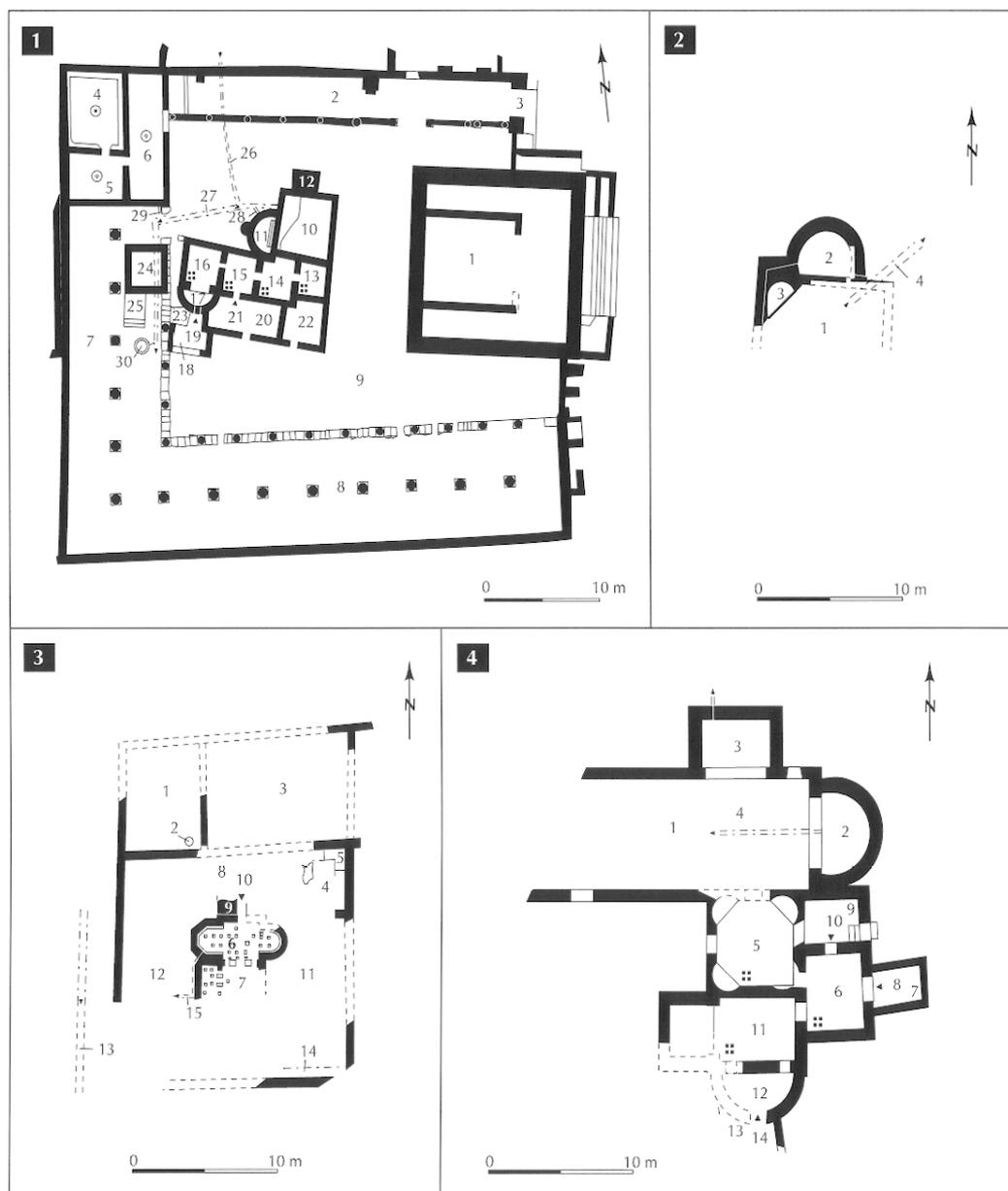


Fig. 9 – Les thermes du IV^e s. après J.-C. en Gaule Narbonnaise : 1, le « Prétoire » à Aléria ; 2, place Suarès en Arles ; 3, place Saint-Étienne à Toulouse ; 4, bâtiment A de l'Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence (1, d'après fonds Leandri, Thernot, 1994 ; 2-4, plans tirés de Bouet, 1996, II).

le *caldarium*. Il s'élève à trois, à savoir *tepidarium*, *destrictarium* et *laconicum*. On est ici en présence d'un plan très développé où chaque acte du bain est bien individualisé dans une salle. Dans un grand nombre de bâtiments, plusieurs actes s'effectuent dans une même pièce. En Gaule Narbonnaise, les bâtiments à trois pièces intermédiaires sont extrêmement rares, puisque l'on n'en compte que

deux dans le nord de la province, l'un public à Vienne : thermes de la place de l'Égalité à Sainte-Colombe-les-Vienne, Rhône, l'autre appartenant à une *villa* : le temple à Vandœuvres, Suisse (Bouet, 1996, I, p. 208-209). En revanche, il s'agit d'un plan très répandu en Italie à partir de l'époque de Néron. On constate donc que les thermes du « Prétoire » appartiennent à la sphère

d'influence italique, ce qui n'est pas étonnant vu la position géographique d'Aléria. On note d'ailleurs que la même remarque peut être faite pour les thermes de Santa Laurina, antérieurs à ceux du « Prétoire », qui présentent un nombre identique de pièces intermédiaires.

LES THERMES DU « PRÉTOIRE » : UN BÂTIMENT REPRÉSENTATIF D'UNE ÉPOQUE ?

Les thermes du « Prétoire » entrent dans la série des édifices thermaux édifiés au IV^e s. après J.-C., que nous avons mise en évidence pour la Gaule Narbonnaise (Bouet, 1996, II, p. 413-416) (fig. 9 et 10).

Les bains de la place Saint-Étienne à Toulouse (Haute-Garonne) sont mis en place au milieu du IV^e s. après J.-C.³⁶ sur une parcelle de 280 m². Seules les pièces chaudes – *caldarium* (6) et *tepidarium* (7) – ont été dégagées ; elles se caractérisent par leur petite superficie (9,75 m² pour le *caldarium*). Le bâtiment était alimenté en eau par un puits ; l'évacuation pouvait se faire, comme à Aléria, dans un puisard (Bouet, 1996, II, p. 386-388).

À Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), les vestiges de la cour de l'Hôtel de Sade appartiennent à trois ou quatre édifices thermaux. Le plus complet (bâtiment A), avec une superficie d'au moins 330 m², est assurément public (Bouet, 1996, II, p. 314-319). Il comprend un *frigidarium* (1) de plus de 130,55 m² et deux *piscinae* (2, 3), un *tepidarium* octogone (5), un *laconicum* (6) et un *caldarium* (11) à deux *solia* (12). Il s'agit d'un bâtiment à itinéraire semi-rétrograde et semi-circulaire.

En Arles (Bouches-du-Rhône), la datation tardive des thermes dits « de Constantin » (seconde moitié du III^e s. au plus tôt et, plus probablement, début du IV^e s.) a été confirmée depuis peu (Heijmans, Brémond, 1997). Les vestiges connus couvrent 1 100 m² mais le bâtiment s'étend plus au sud sur une longueur maximale de 40 m. On y retrouve un *tepidarium* (8) de 245 m², un *laconicum* (9) de 140 m² et un *caldarium* (10) de 380 m² (Bouet, 1996, I, p. 54-60). Dans la même ville, citons également le bâtiment de la place Suarès, construit au IV^e s. sans plus

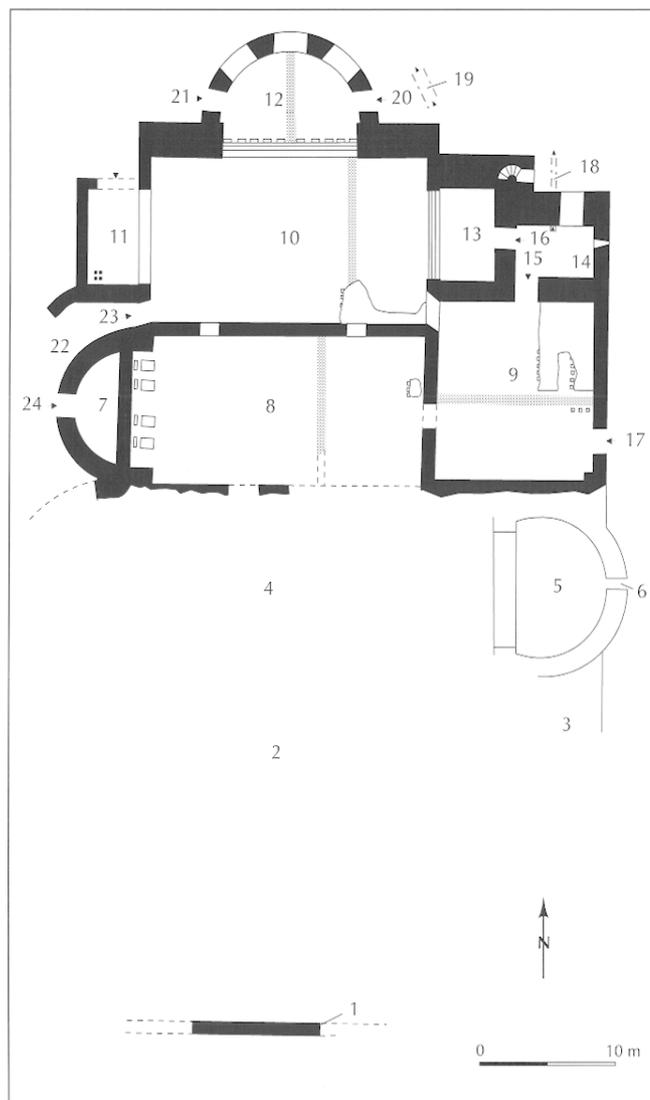


Fig. 10 – Les thermes de Constantin en Arles
(plan tiré de Bouet, 1996, II).

de précision, dont on ne perçoit qu'une partie du *frigidarium* (1), sa *piscina* (2) et peut-être un pédiluve latéral (3) (Bouet, 1996, I, p. 53-54).

D'autres vestiges entrent dans la même série mais sont moins bien connus, comme l'hypocauste de la place Jean-Jaurès à Apt (Vaucluse), d'une superficie minimale de 13,25 m² (Bouet, 1996, I, p. 45), mis en place à la fin du IV^e s. ou au début du siècle suivant.

Si l'on s'éloigne quelque peu de la Narbonnaise, le site de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) présente également deux ensembles thermaux de cette époque. Le petit bâtiment construit à l'emplacement du

36. Ils ont été précédés par un ensemble très mal connu construit au début du IV^e s.

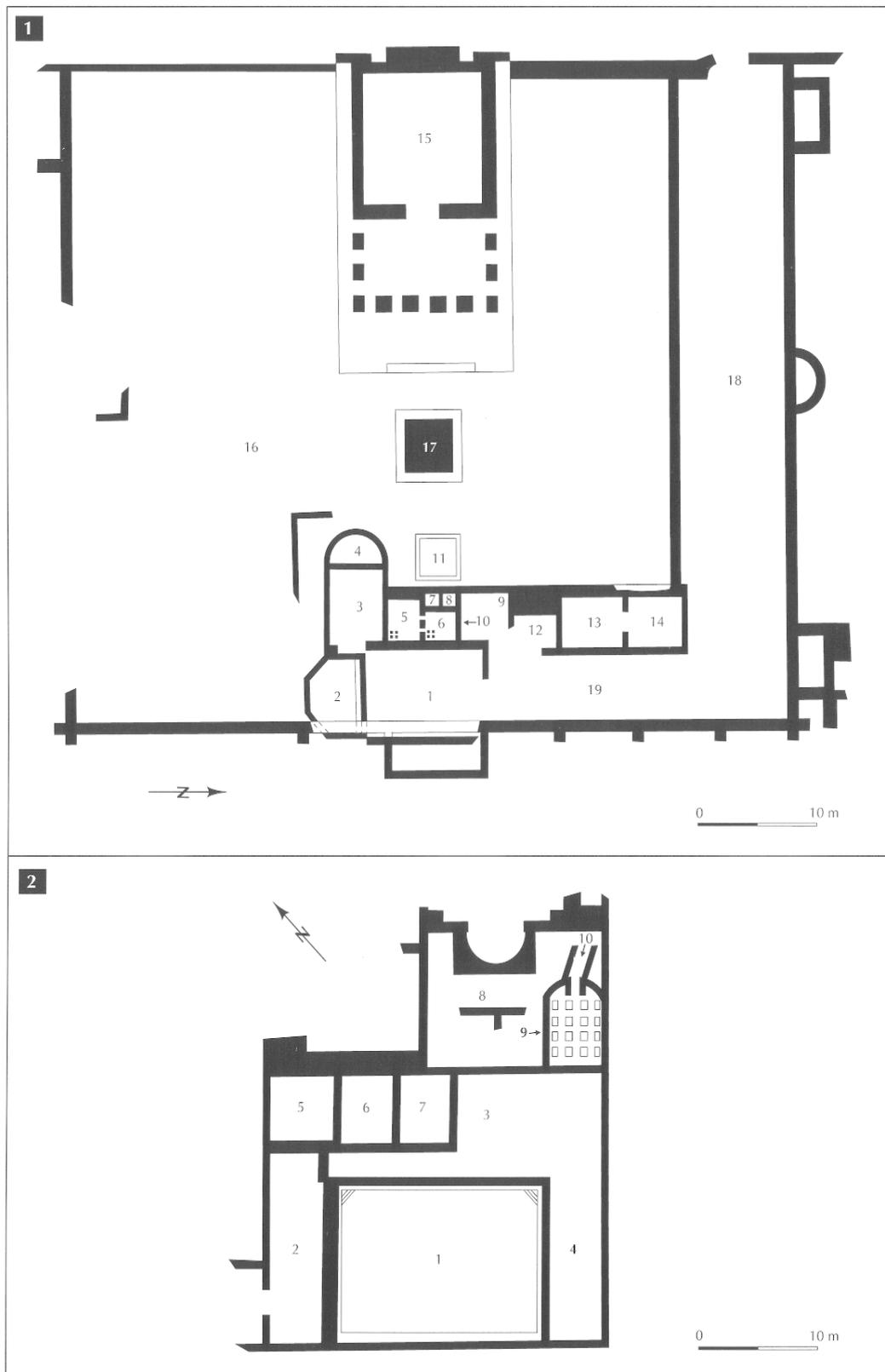


Fig. 11 – Les therms de Saint-Bertrand-de-Comminges construits au IV^e s. : 1, therms du temple du forum ; 2, therms du Nord (plans de l'auteur d'après Badie et al., 1994, p. 14 et May, 1986, p. 114).

portique oriental du temple du *forum* a une superficie d'environ 280 m² (fig. 11, n° 1)³⁷ (Badie *et al.*, 1994, p. 63-68). Il se compose probablement de deux sections de bains (la plus vaste pour les hommes, la plus modeste pour les femmes?) alimentées par une chambre de chauffe (9) aménagée au centre de l'édifice. La section de bain méridionale comprend un *frigidarium* (1) à *piscina* absidiale à trois pans (2), un *tepidarium* (3) à bassin (4), un *laconicum* (5) et un *caldarium* (6) à deux *solia* (7, 8). Au nord, la deuxième section, moins bien connue, pourrait se composer d'un *frigidarium* (14), d'un *tepidarium* (13) et d'un *caldarium* (12). Le bâtiment, d'époque tardive puisque construit sur un monument antérieur, n'est pas daté par les fouilleurs, mais certaines formes architecturales (abside à trois pans de la *piscina* du *frigidarium*) permettent de le placer dans le courant du IV^e s. après J.-C. (Bouet, à paraître). Plus au nord, c'est un autre ensemble qui est construit autour de la *natatio* des thermes du Nord abandonnés (Aupert *et al.*, 1996, p. 54-56). Le plan est moins clair que le précédent (fig. 11, n° 2). Sur le portique nord, trois pièces (5, 6, 7), semble-t-il non chauffées, sont mises en place. À l'ouest, on trouve une petite salle sur hypocauste (9) terminée par une abside qui laisse envisager un *solium* absidial directement chauffé par un *prae-furnium* (10). Édifié au IV^e s. après J.-C., l'ensemble est détruit à la fin du IV^e s. ou au début du siècle suivant.

Tous ces thermes sont des constructions nouvelles, élevées à la suite de la crise du III^e s. après J.-C. ayant entraîné l'abandon de la plupart des édifices de bains. Ils traduisent une certaine redensification de la trame thermique publique³⁸ qui correspond à une amélioration certaine des conditions de vie de la population urbaine par rapport au siècle précédent. À l'exception des thermes

de Constantin en Arles, ces édifices ont pour caractéristique leur petite taille qui est différente de celle des constructions du II^e s. après J.-C. De telles bâtisses auraient été considérées comme bien secondaires 150 ans auparavant ! Le cas original de l'édifice arlésien est lié à la fonction particulière de la ville durant ce siècle. Choisie par l'empereur comme préfecture, elle lui doit probablement ce grandiose édifice³⁹, à l'instar des thermes impériaux de Trèves (Allemagne).

Ces thermes du IV^e s. sont également établis dans des constructions antérieures, alors plus ou moins ruinées, bâtiment public lié au *forum* à Apt, thermes à Saint-Bertrand-de-Comminges, péribole de temple à Aléria et Saint-Bertrand-de-Comminges.

*
* *

Les thermes du « Prétoire » apparaissent donc comme un bâtiment de taille moyenne, caractéristique d'une période – le IV^e s. après J.-C. – où les bains publics ne sont plus aussi fréquents que sous le Haut-Empire. Ils témoignent également des difficultés d'alimentation d'un édifice qui ne peut compter que sur les seules ressources de ses citernes, ce qui nécessitait une gestion rigoureuse, planifiée à long terme. Si l'eau n'était pas abondante et renouvelée aussi fréquemment que dans un bâtiment desservi en eau vive, les réserves emmagasinées durant les mois les plus pluvieux permettaient une ouverture de l'édifice toute l'année, y compris durant les périodes les plus sèches. L'importance et le nombre des bassins par rapport à la superficie de l'édifice ne laissent rien transparaître du mode d'alimentation.

Les thermes du « Prétoire » nous fournissent donc un aperçu d'un édifice thermal d'une petite cité romaine du IV^e s. après J.-C.

37. Contrairement à Aléria, la mise en place des thermes a entraîné la destruction d'une partie au moins du péribole du temple.

38. Le renouveau des constructions est également perceptible dans les *villae* de Narbonnaise.

39. Les thermes de Constantin ont une superficie voisine de celle des autres grands ensembles de Narbonnaise du II^e s.

BIBLIOGRAPHIE

- ALARCÃO J., ÉTIENNE P.
1977 : *Fouilles de Conimbriga -I- L'architecture*, Paris, De Boccard.
- ANDRÉ P.
1991-1992 : L'area sacra du forum d'Aléria, *Archeologia Corsa*, 16-17, p. 35-43.
- AUPERT P., BOURBE E., DIEULAFAIT CHR., FABRE G., FINCKER M., GUYON J., JANON M., LABARTHE J.-M., LIGNEREUX Y., MAURIN L., MONTURET R., PAILLER J.-M., PAILLET J.-L., PETIT C., SABLAYROLLES R., SCHAAD D., SCHENCK J.-L., TASSAUX FR.
1996 : *Saint-Bertrand-de-Comminges. Lugdunum Convenarum. La cité des Convènes*, Guide Archéologique de la France, 33, Paris, Imprimerie Nationale.
- BADIE A., SABLAYROLLES R., SCHENCK J.-L.
1994 : *Le temple du forum et le monument à enceinte circulaire, Saint-Bertrand-de-Comminges -I- Étude d'archéologie urbaine*, Toulouse, éd. de la Fédération Aquitania.
- BALTY J.-CH.
1991 : *Curia Ordinis. Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, Palais des Académies.
- BENOIT F.
1958 : Aléria, in : Informations archéologiques. Circonscription d'Aix-en-Provence (Partie Sud), Corse, *Gallia*, XVI, 2, p. 447.
1960 : Aléria, in : Informations archéologiques. Circonscription d'Aix-en-Provence (Région Sud), Corse, *Gallia*, XVIII, 2, p. 324-327.
1962 : Aléria, in : Informations archéologiques. Circonscription d'Aix-en-Provence (Région Sud), Corse, *Gallia*, XX, 2, p. 713-716.
- BOUET A.
1996 : *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise*, Thèse de doctorat nouveau régime de l'Univ. de Provence, Aix-en-Provence, 2 vol. dactylographiés.
À paraître : Les thermes romains : de gros consommateurs d'eau ? Quelques exemples de Narbonnaise et des provinces voisines, in : Bedon R. (éd.), *Les aqueducs de la Gaule romaine et des régions voisines*, Actes du Colloque de Limoges, 10-11 mai 1996.
- CARDUCCI C.
1973 : Il criptoportico di Aosta, in : *Les cryptoportiques dans l'architecture romaine*, Collection de l'École française de Rome, 14, p. 117-129.
- FÉVRIER P.-A.
1977 : *Fréjus (Forum Iulii) et la basse vallée de l'Argens*, Institut international d'Études ligures.
- GROS P.
1976 : *Aurea Templi. Recherches sur l'architecture religieuse de Rome à l'époque d'Auguste*, Paris-Rome, École française de Rome.
1996 : *L'architecture romaine -I- Les monuments publics*, Paris, Picard.
- HEIJMANS M., BRÉMOND J.
1997 : Arles. 3, rue du Sauvage, *Bilan scientifique 1996 du Service régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur*, p. 79.
- JEHASSE J.
1962 : Les fouilles d'Aléria, in : *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances de l'année 1961, avril-déc.*, Paris, p. 363-379.
1963 : Les fouilles d'Aléria (Corse) : l'acropole et ses problèmes (1962), *Gallia*, XXI, 1, p. 77-109.
- JEHASSE J., JEHASSE L.
1984 : *Aléria antique*, Lyon, Les amis d'Aléria.
1993 : *La Corse antique*, Ajaccio, Centre régional de Documentation pédagogique de Corse.
- JEHASSE O.
1986 : *Corsica classica. La Corse dans les textes antiques du VII^e siècle avant J.-C. au X^e siècle de notre ère*, Cahors, La Marge Édition.
- JONES A. H. M.
1971 : *The Prosopography of the Later Roman Empire -I- A.D. 260-395*, Cambridge, University Press.
- KENRICK PH. M.
1986 : Excavations at Sabratha 1948-1951, *A report on the Excavations conducted by Dame Kathleen Kenyon and John Ward-Perkins*, monogr. 2 du Journal of Roman Studies, Londres, Society of the Promotion of Roman Studies.
- LEANDRI FR., THERNOT R.
1994 : *Aléria. Ville romaine. Relevé du site. Cahier graphique*, Conservation régionale des monuments historiques, Ajaccio, Service régional de l'Archéologie de Corse.
- MAGNY M., RICHARD H.
1992 : Essai de synthèse vers une courbe de l'évolution du climat entre 500 BC et 500 AD, in : Richard H. et Magny M. (éds.), *Le climat à la fin de l'Âge du Fer et dans l'Antiquité (500 BC-500 AD). Méthodes d'approches et résultats, Les Nouvelles de l'Archéologie*, 50, p. 58-60.
- MAY R.
1986 : *Saint-Bertrand-de-Comminges (antique Lugdunum Convenarum). Le point sur les connaissances*, Toulouse,

- Ministère de la Culture, Sous-Direction de l'Archéologie, Direction des Antiquités historiques de Midi-Pyrénées.
- NIELSEN I.
1991 : *Thermae et balnea*, Aarhus, University Press.
- OZIOL TH.
1987 : L'eau à Aléria, in : *L'eau et les hommes en Méditerranée*, Paris, éd. du CNRS, p. 255-264.
- PERRET V.
1956 : Le Capitole de Narbonne, *Gallia*, XIV, 1, p. 1-22.
- REBUFFAT R.
1991 : Vocabulaire thermal. Documents sur le bain romain, in : *Les thermes romains*, Actes de la table ronde organisée par l'École Française de Rome, Rome, 11-12 nov. 1988, Rome-Paris, p. 1-32.
- SANMARTI-GREGO E.
1987 : El Foro Romano de Ampurias, in : *Los Foros Romanos de las Provincias Occidentales*, Madrid, Ministère de la Culture, p. 55-60.
- THÉBERT Y
1991 : Problèmes de circulation dans les thermes d'Afrique du Nord, in : *Les thermes romains*, Actes de la table ronde organisée par l'École française de Rome, Rome, 11-12 nov. 1988, Rome-Paris, p. 139-149.
- WILL E.
1973 : Les cryptoportiques de forum de la Gaule, in : *Les cryptoportiques dans l'architecture romaine*, Collection de l'École française de Rome, 14, p. 325-342.
- ZUCCA R.
1996 : *La Corsica romana*, Oristano, Editrice S'Alvure.